

## *Autorisation d'utilisation des photos d'élèves prises pendant le temps scolaire*

---

Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) sont maintenant intégrées aux pratiques pédagogiques. Ces techniques sont de plus en plus utilisées par les élèves et les enseignants pour illustrer et enrichir leurs travaux : compte-rendus, expositions, sorties culturelles, voyages, échanges par courrier électronique, site internet de l'établissement, etc.

L'utilisation de photos ou de vidéos prises pendant le temps scolaire étant devenue courante, nous vous prions de bien vouloir signer l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné.....parent (ou responsable légal)  
autorise l'utilisation (sur les brochures de STV et/ou le site de STV ou lors de certaines  
activités pédagogiques et de voyages scolaires) de photographies de mon  
enfant,.....prises dans le cadre strict des activités  
scolaires à Saint-Thomas de Villeneuve.

Fait à.....

le.....

Signature :

**N.B. : Cette autorisation sera renouvelée, tous les ans, par tacite reconduction, durant toute la durée de scolarité de votre enfant à STV.**